



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

Identificateur de produit	MAJESTIC DEEP POUR 2 – PARTIE A
Autres moyens d'identification	LCTH-A
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Produits de moulage et de comptoir
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1B)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2B)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H320 Provoque une irritation des yeux.

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus | Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Bisphénol A epichlorohydrin polymer	25068-38-6	50-80%
Réactive Diluent	-----	10 – 30 %
Réactive Diluent	-----	10 – 20 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Bien rincer la bouche avec de l'eau.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.



Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie			
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)			
Fumée, oxydes de carbone.			
Agents extincteurs appropriés et inappropriés			
En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.			
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence			
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.			
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage			
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites.			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition : ACGIH – TLV-TWA Non disponible.			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : utiliser des vêtements de protection appropriés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur		Liquide	Tension de vapeur
Non disponible			Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures	Non disponible	Autre	Aucune connue




d'inflammabilité/d'explosibilité			
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Stable dans des conditions normales.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.			
Risque de réactions dangereuses			
Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Excès de chaleur et sources d'inflammation.			
Matériaux incompatibles			
Acides, bases, amines, agents oxydants.			
Produits de décomposition dangereux			
Chlorohydrogène, oxydes de carbone.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Aucune information spécifique disponible.			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			
Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;			
Mutagénicité sur les cellules germinales – Les études de toxicité génétique animales ont été négatives; Cancérogénicité – la révision la plus récente des données disponibles par l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que l'EDGBPA n'est pas classé comme cancérogène; Toxicité pour la reproduction – dans des études animales, n'a pas interféré avec la reproduction ;			
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – l'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas toxique pour STOT-SE; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – À l'exception de la sensibilisation de la peau, les expositions répétées aux résines époxy de faible poids moléculaire de ce type ne devraient pas causer d'effets indésirables importants;			
Danger par aspiration – Basé sur les propriétés physiques, pas susceptible d'être un danger d'aspiration; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible..			
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)			
CAS 25068-38-6 LD ₅₀ Oral - Rat - > 15,000 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Lapin – 23,000 mg/kg; LC ₅₀ Inhalation – n'a pas été déterminée; ETA non disponible dans ce document			
Section 12. Données écologiques			
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)			
Toxicité aiguë pour les poissons CAS: 25068-38-6 LC ₅₀ : 1 – 10 mg/l (chez les espèces testées les plus sensibles)/ LC ₅₀ 2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique test, 96 h;			
Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS: 25068-38-6 EC ₅₀ : 1.8 mg/l (Grande daphnie (Daphnia magna) 48h);			
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS: 25068-38-6 EC ₅₀ : 11 mg/l (algue d'eau douce (Scenedesmus capricornutum) Essai en statique, 72h);			
Toxicité pour les bactéries CAS: 25068-38-6 IC ₅₀ : >42.6 mg/l, (Taux respiratoires, 18h).			
Persistance et dégradation	CAS: 25068-38-6 12%, pas facilement biodégradable.		
Potentiel de bioaccumulation	CAS: 25068-38-6 Potentiel modéré de bioconcentration.		
Mobilité dans le sol	CAS: 25068-38-6 le potentiel de mobilité dans le sol est faible.		
Autres effets nocifs	Non disponible		
Section 13. Données sur l'élimination			
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés			
Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.			
Section 14. Informations relatives au transport			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD			
Non réglementé.			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)			
Non réglementé			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)			
Non réglementé			
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune		
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Non		



Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non.
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).	
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.	
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 16 avril 2019 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	MAJESTIC DEEP POUR 2 – PARTIE B	
Autres moyens d'identification	LCTH-B	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Produits de moulage et de comptoir	
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000	
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)		
Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4) Toxicité aiguë, cutané (Catégorie 4) Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 1) Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 1)		
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)		
		
Attention H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
Prévention P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.		
Intervention EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ENVIRONNEMENT P391 Recueillir le produit répandu.		
Élimination P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Durcisseur Époxy Amine	-----	< 100 %
*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un médecin. En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a inhalé la substance. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a ingéré la substance Bien rincer la bouche avec de l'eau.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de	



	l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque des lésions oculaires graves.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie	
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)	
Oxydes de carbone, oxydes de nitrogène.	
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	
En cas d'incendie: Poudre sèche, brouillard d'eau.	
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.	
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.	
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.	
Section 7. Manutention et stockage	
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	
Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.	
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites.	
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle	
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)	
Limites d'exposition : ACGIH – TLV-STEL Non disponible	
Contrôles d'ingénierie appropriés	
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.	
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle	
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : utiliser des vêtements de protection appropriés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de	



l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Non disponible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	218.5 °C 425.3°F)	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Risque de réactions dangereuses			
Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Excès de chaleur et sources d'inflammation.			
Matériaux incompatibles			
Éviter le contact avec les agents oxydants, les acides, les époxydes.			
Produits de décomposition dangereux			
Aucun connu.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Corrosif, peut causer des brûlures de la peau.			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			
Sensibilisation cutanée – Possible; Provoque des lésions oculaires graves. Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Non disponible; Cancérogénicité – N'est énuméré par IARC; Toxicité pour la reproduction – Non disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune information trouvée; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune information trouvée; Danger par aspiration – Aucune information trouvée; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)			
Toxicité Aigue : LD ₅₀ Oral - Rat 550 mg/kg bw femelle; LD ₅₀ Cutanée Lapin >1000 mg/kg bw; LC ₅₀ Inhalation Rat Non disponible; ETA non disponible dans ce document			
Section 12. Données écologiques			
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)			
Toxicité aiguë pour les poissons LC ₅₀ :>100 mg/L (Poisson, 96h);			
Toxicité envers les invertébrés aquatiques EC ₅₀ : 13 mg/l (Crustacea) 48h.			
Toxicité aiguë sur les plantes aquatiques : EC ₅₀ : 4.4 mg/l (Algues) 72h			
Persistance et dégradation	Dans les conditions du test, aucune biodégradation observée.		
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Autres effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
Section 13. Données sur l'élimination			
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés			
Éliminer le contenu/réceptif dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.			
Section 14. Informations relatives au transport			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD			
UN 3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A.; CLASSE: 9 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III			
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)			



UN 3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide , N.S.A.; CLASSE: 9 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
UN 3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A.; CLASSE: 9 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	None
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	None
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).	
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.	
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 28 septembre 2019 - version 02
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.	